

COMPTRE RENDU : BÉGHAIN, PATRICE.
PaTRIMOINE, POLITIQUE ET SOCIÉTÉ.
PARIS : LES PRESSES DE SCIENCES PO,
2012. IMPRIMÉ.

STÉPHANIE CROTEAU, UNIVERSITÉ DE
MONTRÉAL / UNIVERSITÉ SORBONNE
NOUVELLE—PARIS 3

Depuis les trente dernières années, le concept de patrimoine connaît un essor certain dans les recherches menées dans divers domaines (histoire, sociologie, anthropologie, architecture, ethnologie, sciences politiques, etc.). L'ouvrage de Patrice Béghain intitulé *Patrimoine, politique et société* et publié en 2012 sous Les Presses de Sciences Po, porte d'ailleurs sur ce concept aujourd'hui « nomade » (5). Dans les premières pages de ce livre, l'auteur mène une enquête historique qui nous conduit de la Renaissance (période où se développe chez les humanistes italiens une « conscience patrimoniale » (12)) vers la Rome pontificale puis jusqu'au 20^e siècle en France. L'originalité de sa proposition se situe dans la perspective critique à partir de laquelle Béghain revisite progressivement ces périodes historiques charnières. Le titre de son premier chapitre, « Patrimoine et politique : l'affirmation d'un couple », annonce déjà de manière emblématique la démarche de l'auteur. Examinant notamment l'évolution de la patrimonialisation des monuments français de la seconde moitié du 19^e siècle à nos jours, la transformation progressive des monuments monarchiques en monuments patrimoniaux, l'émergence du droit patrimonial ainsi que les conflits entre la gauche et la droite au moment de la séparation de l'église et de l'État en 1905 (22), Béghain démontre que si la fonction politique a été assignée très tôt au patrimoine, ledit patrimoine est devenu, progressivement, un sujet de conflits politiques.

À partir du deuxième chapitre et pour le restant de l'ouvrage, l'auteur étudie principalement le cas du patrimoine en France par le biais d'une approche plurielle, tantôt, historique, politique, ethnologique ou même juridique. Il aborde les problématiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire, par exemple la destruction de quartiers entiers et les divers projets de rénovations urbaines qui « privilégi[ent] le critère esthétique à la fonction de mémoire » (47), afin de démontrer comment ces pratiques patrimoniales, celles d'hier et celles d'aujourd'hui, relèvent parfois d'une « approche restrictive du patrimoine » (41). Béghain examine plusieurs cas pour appuyer son idée—les édifices religieux priorités comparativement à l'architecture rurale ou industrielle, la « dévalorisation des formes et des pratiques du quotidien » (45), etc.

L'idée derrière ces propos devient de plus en plus nette tout au long de la traversée de ce livre : l'auteur défend l'idée d'une « juste démarche de patrimonialisation » (47) et signale l'importance d'une pratique du patrimoine valorisant la conservation des lieux ordinaires historiquement dénigrés—« [l]'ordinaire n'a guère été digne de subsister » (139) écrit-il—lieux autour desquels les hommes et femmes vivent et forment pourtant une communauté et où se jouent des enjeux de socialité.¹ Béghain explore d'ailleurs dans les pages suivantes (dans son quatrième et cinquième chapitre) le nouage entre patrimoine et sociabilité (88) et ce, sans jamais présenter un état des lieux nostalgique : c'est bien la défense du « territoire des hommes » (86) ainsi que sa fonction patrimoniale et sociale dont il est question ici : « À chaque édifice, à chaque chose s'attache une histoire, qui est une part de l'histoire de l'individu ou de la communauté qui les ont produits et préservés » (73).

Le patrimoine immatériel

Si Béghain travaille la notion de patrimoine sous diverses coutures tout au long de son étude—l'archive, la mémoire, le territoire, l'identité—et fait pour cela plusieurs allées et venues entre certaines périodes historiques, on pourrait tout de même noter que la période entre 1960 et 1980, celle où « le peuple entre au musée » (38), constitue l'un des principaux enjeux de l'ouvrage. À partir de la seconde moitié du livre, l'auteur reviendra à quelques reprises sur cette période décisive durant laquelle la vie des populations ouvrières et rurales a commencé à faire l'objet d'expositions, et où « des milliers de citoyens s'emparent de la question du patrimoine » (26). Il y a un « réveil de l'opinion publique et la création d'une multitude d'associations du patrimoine » écrit-il, et cette mouvance a joué un « rôle déterminant dans l'émergence d'une nouvelle conception et d'une pratique régénérée du patrimoine » (27). Abordant également l'arrivée des préoccupations ethnologiques dans les pratiques patrimoniales autour des années 1980 ainsi que la question du multiculturalisme en France (et dans une moindre mesure au Canada), Béghain constate que « se trouvent réunis aujourd'hui [...] comme dans la plupart des pays occidentaux, les éléments d'une nouvelle crise du patrimoine qui tient tout simplement à la diversité des mémoires et des histoires » (103). C'est sur ce sujet que l'auteur nous livre par la suite les propos les plus incisifs de son ouvrage.

Dans son chapitre intitulé « L'identité, entre convergence et différence », il examinera l'instrumentalisation du concept de patrimoine dans les années 2000 en France² au profit de la vision d'une identité nationale encouragée notamment par le Front national : « [t]out se

passe comme si la revendication identitaire, qui a progressivement investi le concept de patrimoine, se trouvait prise au piège de la récupération politique et embarquée dans cette « guerre ethnique totale » [...] » (105). Plus loin (voir son chapitre « Identité nationale et restitution des biens culturels »), Béghain soulève par ailleurs combien la restitution des biens culturels se situe au carrefour de problématiques d'ordre nationalistes, identitaires, politiques, juridiques et éthiques, compliquées qui plus est par une opposition de la part des institutions culturelles muséales européennes et nord-américaines revendiquant un genre de statu quo, un « irrédentisme universaliste » (133). Ces réflexions nous conduisent ainsi vers la dernière section de son ouvrage intitulée « Mémoire, pouvoir et patrimoine », dans laquelle l'auteur se porte à la défense du « patrimoine immatériel »,³ ce patrimoine des mémoires locales, multiculturelles et vernaculaires. « La question est simple » écrit Béghain : « peut-on fonder sur le patrimoine, souvent constitué par les vainqueurs ou à l'initiative des puissants, mais parfois utilisés par les vaincus comme élément de rebond, une communauté de partage ? Peut-il être, autant que l'ont cru ses fervents défenseurs, un élément fédérateur d'une identité commune ? » (136). Ces interrogations sont capitales pour l'auteur, car elles mettent en lumière l'importance de l'approche critique vis-à-vis des pratiques patrimoniales.

En d'autres mots, il va sans dire que *Patrimoine, politique et société* est le résultat d'une recherche ambitieuse : Béghain, par le biais de cet essai somme toute assez court (167 pages) nous fait transiter des circonstances sociopolitiques ayant donné lieu à la naissance du concept de patrimoine jusqu'aux périodes décisives de l'Histoire en France dans les années 2000. D'une part, ce livre offre ainsi au lecteur une vue d'ensemble sur le sujet grâce à une enquête très vaste, et sans qu'elle ne soit strictement historique : on pourrait plutôt dire que le nerf de cet ouvrage se situe dans la dimension engagée que cet auteur apporte sur les problématiques abordées. D'ailleurs, la grande attention portée au lien social, à la mémoire collective, à l'identité, aux divers *lieux de mémoire* (Pierre Nora), aux *vies fragiles* (Arlette Farge)⁴ ainsi qu'au patrimoine commun et pluriel n'est finalement pas surprenante : après tout, cet essai ne s'intitulait-il pas, dans sa première édition, *Patrimoine : culture et lien social* ?⁵ D'autre part, en remontant les fils de l'Histoire, le livre de Béghain nous convie également à interroger « le bon niveau d'exercice de la gestion concrète des biens culturels » (149), une gestion qui a été (et est encore) historiquement réglementée par l'État (en France et au Canada notamment). La lecture

de cet ouvrage encourage ainsi chez le lecteur des réflexions qui pourraient dépasser les frontières françaises. Pour exemple : lorsque Béghain souligne que les revendications régionalistes des années 1960-1970 et les revendications « ethniques » des années 1980-1990 (112) ne sont pas uniques à la France, ces deux évolutions ne rappellent-elles pas, en quelque sorte, ce qui eut lieu au Canada à l'Office national du film à la même période, avec les initiatives telles que Société Nouvelle/ *Challenge for Change* (1967-1980) ainsi que la vague multiculturelle à l'ONF à partir des années 1980 ?⁶ Enfin, on y découvre une série de questions que Patrice Béghain ne cessera de poser, de reformuler, de problématiser et d'approfondir tout au long de cet essai. Ne serait-ce que pour cela, le mot de la fin lui revient :

Qu'y a-t-il, dans cette maison que nous disons commune ? Des musées, des bibliothèques, des édifices, des objets, des archives, un ensemble de savoirs qui s'élaborent grâce à la recherche, des pratiques sociales et culturelles ; bref des réalités matérielles et des données immatérielles. En facteur commun, une relation au passé, un legs de mémoire [...]. Mais quel passé, quelle mémoire ? Élaborés par qui, pour qui ? Nous avons vu le pouvoir se saisir de cette question à différents moments de l'histoire et lui apporter des réponses idéologiques, politiques, institutionnelles, elles-mêmes historiquement situées et susceptibles d'être remises en cause. Quand on s'efforce de répondre à ces questions, d'aller au-delà du terme ou du concept de patrimoine, on s'aperçoit que rien n'est simple ni évident. (30)

Ouvrages cités

Farge, Arlette. *La vie fragile. Violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIII^e siècle*. Paris : Hachette, 1986. Imprimé.

---. *Le Goût de l'archive*. 1989. Paris : Seuil, 1997. Imprimé.

Garneau, Michèle. « La culture sous condition du politique à l'Office national du film du Canada. » *Multiculturalisme et diversité culturelle dans les médias au Canada et au Québec*. Dir. Hans-Jürgen Lüsebrink et Christoph Vatters. Würzburg : Königshausen & Neumann, 2013. 35-50. Imprimé.

Nora, Pierre, dir. *Les Lieux de mémoire*. Tomes I, II et III. Paris: Gallimard, 1997. Imprimé.

(Endnotes)

1. La perspective socioéconomique de cette problématique est explorée dans le chapitre suivant (« Du bon et du mauvais usage de l'économie du patrimoine »). L'argument économique et le tourisme patrimonial accordent au patrimoine, précise Béghain, une « légitimité nouvelle » (55).
2. Notamment en 2009, par le débat sur l'identité nationale initié par le gouvernement français.
3. L'auteur entend par « patrimoine immatériel » le patrimoine humain, c'est-à-dire les pratiques ordinaires ou singulières (langues, gastronomie, coutumes, croyances, pratiques quotidiennes, réalités rurales, etc.) issues de communautés diverses. Béghain rappelle d'ailleurs que ce concept a été « avalisé par l'UNESCO en 2003 [...] et mis en vigueur en 2006 [...] » et qu'il implique « une forte valorisation de la notion de transmission de pratiques par une communauté active [...] il est un patrimoine de l'humain et vise à promouvoir, en dehors de tout critère esthétique, des valeurs de sociabilité » (49).
4. On réfère ici aux travaux de Pierre Nora (*Les Lieux de mémoire*, tome I, II et III) et d'Arlette Farge (*La vie fragile. Violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIII^e siècle ; Le Goût de l'archive*), ouvrages cités par Béghain à quelques reprises dans son essai.
5. Cette information se retrouve au verso de la plus récente édition de l'essai (*Patrimoine, politique et société*).
6. Concernant cette hypothèse, voir Michèle Garneau : « La culture sous condition du politique à l'Office national du film du Canada ».